

### Informations spécifiques sur les représentants des contribuables siégeant en commission

Ce document est destiné à faciliter et cibler les convocations en fonction de votre formation, vos expériences professionnelles et vos centres d'intérêt afin que vos compétences soient utilisées le plus efficacement possible au sein des commissions des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires (CIDTCA).

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Fax :

Mandat professionnel :

Fonction actuelle ou antérieure :

Effectif de la société concernée :

Secteur professionnel :

Formation initiale :

Numéro SIREN :

Dans quelle commission siégez-vous ?    75       77/94       78/91       93       95/92       CNI

Depuis combien de temps siégez-vous ?

Combien de fois par an pouvez-vous en moyenne siéger en commission ?

Êtes-vous particulièrement intéressé(e) par :

- La fiscalité internationale
- La TVA intracommunautaire
- La fixation des redevances entre sociétés
- L'évaluation des titres non cotés
- La reconstitution de chiffre d'affaires
- Les provisions
- Autres :

Autre précision que vous jugez utile de nous communiquer (indisponibilités.....) :

Informations à renvoyer par fax au 01 55 65 70 09 ou par courriel : conciliation-fiscale@cci-paris-idf.fr

La CCI de région Paris-Ile-de-France collecte ces données afin d'analyser les candidatures à la désignation par la CCIR des représentants des contribuables au sein des commissions des impôts. Ces données sont conservées pendant la durée du mandat au sein de la commission. Seules vos coordonnées sont communiquées à l'administration fiscale.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, dans le cadre et les limites posés par ces textes, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, modifier ou supprimer en contactant le pôle commissions des impôts de la DGA SIRE, 27 avenue de Friedland, 75008 Paris, conciliation-fiscale@cci-paris-idf.fr ou, en cas de difficulté, le délégué à la protection des données à l'adresse : cpdp@cci-paris-idf.fr. En dernier lieu, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. »

